

Au nom du pays

Nicole Beaulieu

Number 151, Winter 2017

Patrimoine toponymique. S'inscrire dans le territoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/84223ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

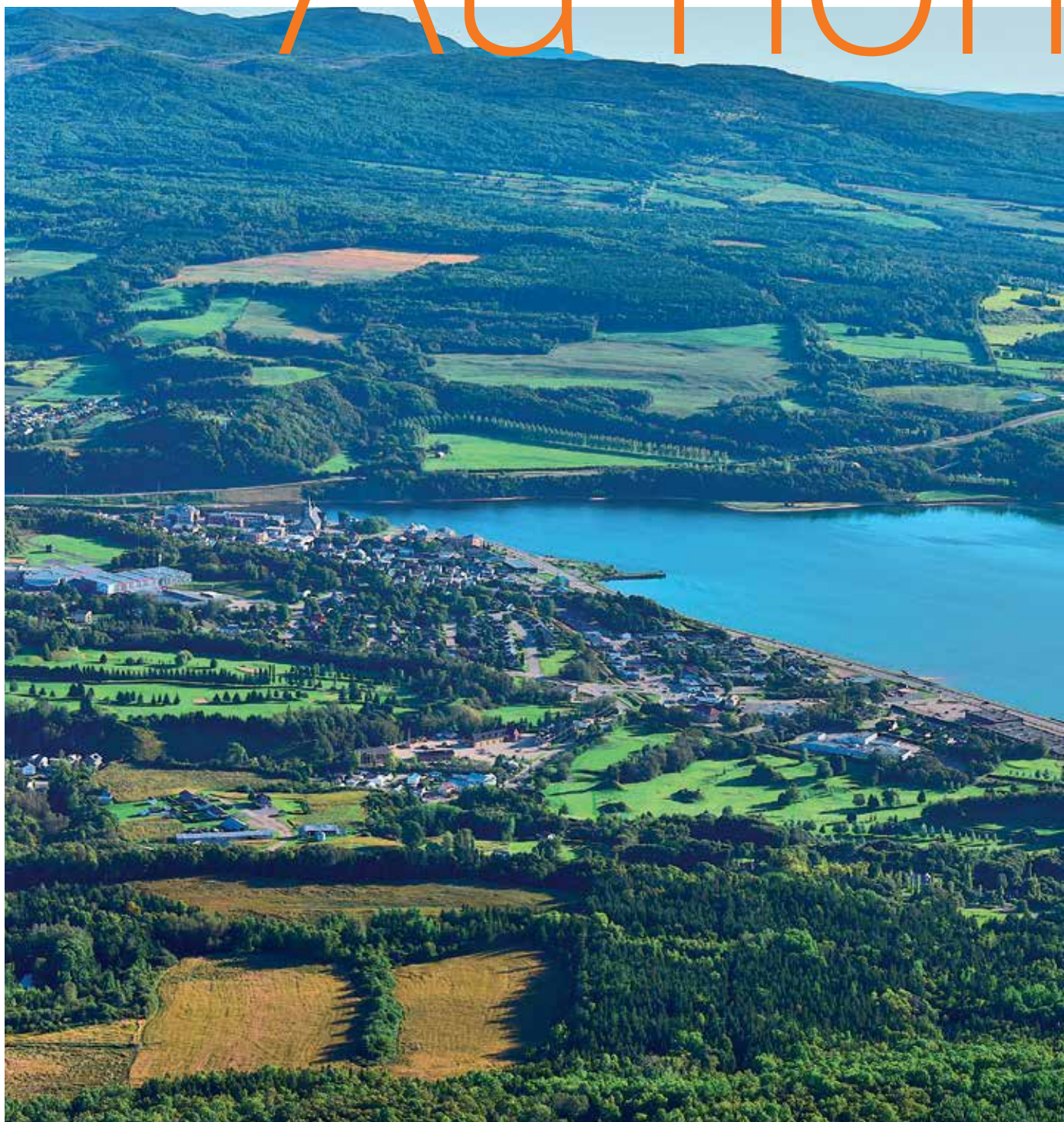
Cite this article

Beaulieu, N. (2017). Au nom du pays. *Continuité*, (151), 16–19.

DOSSIER
PATRIMOINE TOPONYMIQUE

HISTOIRE
ET IDENTITÉ

Au nom



n du pays



La toponymie permet de désigner des lieux tout en évoquant leur nature ou leur histoire. Le Québec mène cet exercice de manière encadrée depuis plus d'un siècle. Un travail en perpétuelle évolution...

NICOLE BEAULIEU

Taniata, c'était qui, déjà? Bien des automobilistes ont pu se poser la question, il y a deux ans, quand la Ville de Lévis a rebaptisé ainsi la rue Commerciale. Ce joli nom semble évoquer une princesse amérindienne. En fait, il désignerait le peuplier dans la langue des Etchemins. Après une période d'adaptation, les Lévisiens ont adopté leur avenue Taniata — une appellation qui remonte à 1750, mais qui s'était perdue dans les dernières décennies.

La toponymie a ce pouvoir fascinant de titiller la mémoire et l'imaginaire. Si elle a pour fonction première de fournir des repères fiables aux citoyens, denrée essentielle à l'ère du GPS et du 9-1-1, elle est aussi artéfact. Les noms de lieux en disent long sur l'identité d'un peuple, sur sa façon d'être, de parler, de rêver aussi. «Le patrimoine toponymique est une boîte à souvenirs à l'échelle d'un pays», écrit joliment Danielle Turcotte dans *Noms et lieux du Québec*, impressionnant dictionnaire publié sous sa direction en 2006.

Un patrimoine apprécié à sa juste valeur? «La toponymie ne dit peut-être pas grand-chose à M. et M^{me} Tout-le-Monde, mais il suffit de leur faire voir qu'elle parle de leur histoire pour qu'ils s'y intéressent», constate Rémi Lavoie, directeur des expositions et de l'éducation à La Pulperie de Chicoutimi. Ce musée régional a accueilli l'été dernier l'exposition itinérante *Le nom de lieu, signature du temps et de l'espace*. «De plus en plus, les municipalités réalisent l'importance de la désignation des lieux, pas seulement pour les points de repère qu'elle fournit, mais pour sa valeur culturelle», confirme Marie-Ève Bisson, de la Commission de toponymie du Québec.

Bien avant l'invention du mot *toponymie* — terme qui désigne à la fois l'ensemble des noms de lieux et la science qui les étudie —, les humains ont nommé le paysage. Jacques Cartier et Samuel de Champlain n'étaient pas encore nés que les peuples autochtones créaient les premiers toponymes à partir de leurs croyances et légendes. On les retrouve d'un bout à l'autre du

L'une des priorités initiales de la Commission géographique de la province de Québec, fondée en 1912, a été de franciser des noms, notamment Murray Bay, qui est devenu La Malbaie.

Photo : Pierre Lahoud



L'exposition itinérante *Le nom de lieu, signature du temps et de l'espace* a d'abord été présentée au Musée de la civilisation en 2012. Elle s'arrêtera au Musée amérindien de Mashteuiatsh après les Fêtes.

Photo : Nicola-Frank Vachon — Perspective photo

pays, de Kuujuaq à Rimouski, comme on retrace de Blanc-Sablon à Rapide-Danseur l'épopée des gens venus d'ailleurs depuis 1534. Décortiquer les noms de lieux, c'est « percer l'épaisseur secrète du temps », résume Francine Adam, une fille d'Abitibi qui a soutenu à la Sorbonne sa thèse de doctorat sur la toponymie québécoise et acadienne.

Une science naît

L'histoire officielle de la toponymie québécoise commence en 1912, avec la création de la Commission géographique de la province de Québec (nommée peu après Commission de géographie du Québec). L'organisme chargé de la gestion des noms de lieux répond à une recommandation du premier congrès de la Société du parler français au Canada et à un souhait de la Société de géographie de Québec. Le contexte est on ne peut plus propice. Une loi sur l'extension des frontières vient tout juste de doubler le territoire de la province par

UNE BANQUE À RENDEMENT ÉLEVÉ !

Accessible en un clic de souris, la Banque de noms de lieux créée par la Commission de toponymie du Québec contient près de 270 000 toponymes. Avec ses cartes et repères historiques, elle est une captivante mine de renseignements. Elle nous apprend ainsi que la ville beauceronne de Saint-Georges doit son appellation non pas au bienheureux martyr, mais à un marchand d'origine allemande. Johann Georg Pfozer, connu sous le nom de Pozer, y avait amené 189 colons allemands en 1817. Rendez-vous sur le site toponymie.gouv.qc.ca. (Nicole Beaulieu)

l'ajout du Nord-du-Québec. Ça en fait, des lieux à nommer ! De plus, un grand ménage s'impose. Depuis la Conquête, tant de toponymes ont été anglicisés...

Sous la présidence du géographe Eugène Rouillard, la Commission s'attaque sans tarder à la francisation des noms. C'est ainsi que Murray Bay devient La Malbaie. Pendant un demi-siècle, on construit les bases de la gestion toponymique au Québec. On édicte les premières règles, organise des commémorations, enquête sur le terrain, publie des ouvrages fondateurs.

Et on passe bien des toponymes amérindiens à la moulinette. Rouillard proteste contre « l'invasion des noms sauvages », notant que les Algonquins, à eux seuls, ont donné de 7000 à 8000 appellations. Il est appuyé par l'abbé Henri Simard, professeur à l'Université Laval, qui déplore que le Québec fasse figure de « campement de Peaux-Rouges ».

Lorsque paraît, en 1969, le *Répertoire géographique du Québec*, recensant 45 000 noms de lieux, c'est le choc. Le secrétaire de la Commission, Jean Poirier, découvre qu'il ne reste plus que 2000 des 15 000 noms amérindiens consignés au cours des XVIII^e et XIX^e siècles par les arpenteurs, explorateurs et missionnaires. Indigné, le géographe crie au « génocide toponymique ».

Toponymie 101 ?

Mais les temps changent. Avec l'adoption de la Charte de la langue française, un nouvel organisme naît en 1977 : la Commission de toponymie du Québec. Dès sa création, celle-ci se donne une politique concernant le traitement des noms autochtones. Désormais, ces appellations seront mises en valeur, et leur graphie devra respecter les systèmes d'écriture des diverses Premières Nations.

Par ailleurs, la question de la francisation se pose toujours. Née de la loi 101, la Commission entend-elle éliminer toute trace de l'anglais ? Figure marquante de la modernisation de la toponymie au Québec, le géographe Henri Dorion se souvient des inquiétudes d'alors. « Ce n'était pas dans les intentions de la Commission de tout franciser, et ce n'est pas ce qui s'est passé », relate l'expert de réputation internationale, qui a présidé l'organisme dès sa création.

« Bien sûr, une fois la Charte de la langue française adoptée, les nouveaux noms — pas les anciens — ont été très majoritairement français, ce qui est tout à fait logique. Mais il n'y a pas eu de traduction de toponymes anglais ou autochtones vers le français. Au contraire, les noms des communautés amérindiennes ou inuites qui avaient été francisés au début, puis anglicisés, sont revenus en quasi-totalité à leur état premier. Le principe de base était le respect de l'origine des noms, un principe d'ailleurs accepté par le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques. »

Patrimoine en évolution

Le patrimoine toponymique du Québec, c'est 400 000 noms de lieux, dont environ 40 % restent à officialiser. Il est constitué à 80 % de mots issus du français, à 10 % de l'anglais et à 10 % des langues autochtones. Il garde aussi une forte empreinte du catholicisme : 40 % des municipalités portent un nom de saint. Bien d'autres pays ont une multitude de lieux marqués par la religion. Mais selon Francine Adam, le Québec remporte la palme.



À Drummondville, la rue de la Tannerie rappelle par son nom la présence à proximité de la tannerie Shaw & Cassils au XIX^e siècle.

Source : Musée McCord, MP-1974.133.23

Façonné par l'histoire et la géographie, ce patrimoine garde la trace d'activités révolues (rue de la Tannerie), de lieux disparus (chemin de la Canardière), de mots oubliés (rue du Frasil). Les noms gravés dans le paysage constituent un trésor linguistique. Ils participent, en effet, à la conservation de québécoisismes, ces *brunante*, *poudrerie*, *turlute* et autres trouvailles de la parlure québécoise. Il s'agit là d'un héritage précieux pour toute la francophonie.

La toponymie d'ici n'est cependant pas à l'abri des critiques. Les femmes y ont bien peu de place. « Où est le pont Agathe-De Repentigny, la première grande femme d'affaires au Canada? » de s'écrier l'anthropologue Serge Bouchard. Et que de redondance dans les rues de nos villes et campagnes. « Toponymie de promoteurs immobiliers, qui ne veulent pas prendre le risque d'une polémique », proteste la géographe Caroline Desbiens dans un entretien accordé au quotidien *Le Devoir*.

« Le défi est de faire comprendre aux gens qu'ils ont la chance de mettre leur patrimoine local en valeur », dit Marie-Ève Bisson, responsable de la toponymie municipale à la Commission. Signe que les temps changent, elle reçoit beaucoup de propositions de noms de femmes. Et parmi les trop nombreuses rues des Lilas ou des Érables, encore demandées, se glissent aussi des toponymes inspirants, évocateurs des lieux : rue des Institutrices-Nadeau, impasse du Jardinier, parc de la Quenouille-Qui-Grouille...

Débats en perspective

Nommer n'a rien d'anodin. Une initiative poétique peut soulever la controverse politique. En témoigne la création du Jardin au Bout du Monde pour commémorer, en 1997, les 20 ans de l'adoption de la loi 101. Cette idée d'attribuer des noms tirés d'œuvres d'écrivains québécois à 101 îles issues de la mise en eau du réservoir de la Caniapiscou n'a pas plu à tous... Renommer est aussi compliqué. Les fusions municipi-

pales, qui ont sonné le glas de beaux toponymes — on pleure la disparition du nom de Chicoutimi jusqu'à l'étranger —, ont suscité bien des tensions.

Par ailleurs, les désignations commémoratives, qui ont pris de l'ampleur depuis la Révolution tranquille, suscitent de vifs débats. Qui faut-il honorer et comment? Samuel de Champlain ou Maurice Richard? Le comte de Frontenac ou Pierre Laporte? La récente affaire Jutra, cinéaste accusé de pédophilie, a mis en lumière la délicate question de la moralité des personnes honorées.

Au gré du temps, des modes et des idéologies, le patrimoine toponymique continue de se construire. Chaque année, les municipalités créent environ 500 noms pour des voies de circulation. Des édifices surgissent, des lieux sont reconfigurés, de nouveaux territoires s'ouvrent aux résidents et aux touristes, qui exigent des repères fiables.

Le Québec est vaste. « Il y a encore beaucoup de travail à faire, constate Henri Dorion. On compte ici un million de lacs, et moins de 100 000 ont un nom... »

Mais les dirigeants politiques sont-ils conscients de l'importance vitale de la toponymie?

Henri Dorion pose la question.

Quarante ans après sa création, la Commission de toponymie souffre d'un manque de ressources, estime son ancien président. Avec un personnel réduit de moitié, bien difficile d'aller enquêter sur le terrain. « L'enquête est extrêmement importante parce que la toponymie doit se baser sur l'usage. Donner un nom à une entité, ça ne se fait pas dans un bureau, les fenêtres fermées. Il faut parcourir le pays, rencontrer les gens, retrouver la cartographie... La toponymie, ça ne s'invente pas! » ♦

Nicole Beaulieu est journaliste retraitée et passionnée de patrimoine.
